

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 08 JUIN 2017**

**Délibération**  
n° 2017.06.299

**Designation des  
représentants de  
GrandAngouleme au  
conseil  
d'établissement du  
Conservatoire Gabriel  
Faure et de l'ecole  
d'art**

**LE HUIT JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mai 2017**

**Secrétaire de séance** : Danielle CHAUVET

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir :**

Xavier BONNEFONT à François ELIE, Samuel CAZENAVE à Véronique ARLOT, Monique CHIRON à Gérard ROY, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernadette FAVE à Véronique DE MAILLARD, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Luc VALANTIN, Jean-Jacques FOURNIE à Denis DOLIMONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Sophie BIDOIRE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à François NEBOUT, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

**Excusé(s) :**

Patrick BOURGOIN, Bernard CONTAMINE, Jean-Philippe POUSSET,

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUIN 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.06.299**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

**DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE GRANDANGOULEME AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE ET DE L'ECOLE D'ART**

Suite au renouvellement des exécutifs locaux, il convient de procéder à la désignation des représentants de GrandAngoulême au sein des conseils d'établissement du Conservatoire Gabriel Fauré et de l'École d'Art de GrandAngoulême.

1) Conservatoire Gabriel Fauré :

La composition du conseil d'établissement du conservatoire a été fixée par le règlement intérieur du 31 mai 2011. Il est constitué :

- du Président de GrandAngoulême,
- du Vice-Président en charge des équipements de diffusion culturelle,
- de 5 conseillers communautaires.

2) École d'art de GrandAngoulême :

Par délibération n° 350 du 16 décembre 2004, la composition suivante du conseil d'établissement de l'école d'art de GrandAngoulême a été décidée :

- le Président de GrandAngoulême ou son représentant,
- 3 conseillers titulaires et deux suppléants,
- le directeur des politiques communautaires,
- 3 professeurs représentant le corps enseignant,
- un représentant des élèves mineurs et un représentant des élèves majeurs.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 31 mai 2017,

**Je vous propose donc :**

**DE DESIGNER :**

- Michel ANDRIEUX, Monique CHIRON, Annette FEUILLADE-MASSON, Elisabeth LASBUGUES et Jean REVEREAULT au conseil d'établissement du Conservatoire Gabriel Fauré,

- Anne-Marie BERNAZEAU, Zahra SEMANE et Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU en qualité de titulaires et Maud FOURRIER et Jacqueline LACROIX en qualité de suppléantes au conseil d'établissement de l'École d'Art de GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :  
12 juin 2017**

**Affiché le :  
12 juin 2017**